

le Bulletin ^{2,95\$} D'INFORMATION

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT - RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

VOLUME 8, N° 3, OCTOBRE 2004



La journée « En ville, sans ma voiture ! » une première à Québec

Mélissa Auclair
CRE-Capitale nationale

Depuis 1998, tous les 22 septembre, se tient dans de nombreuses villes du monde la journée *En ville sans ma voiture*. Cette année, la Ville de Québec a emboîté le pas et a organisé cet événement à l'aide de nombreux partenaires. Accès Transports Viabes, le regroupement d'utilisateurs et d'utilisatrices des transports collectifs et alternatifs du Québec métropolitain était responsable de l'organisation des activités à l'intérieur du périmètre fermé aux véhicules.

suite en page 2

SOMMAIRE

- La journée « En ville sans ma voiture » 1
- Le BAPE et l'autoroute du Vallon 3
- L'ERE des vidanges ! 5
- État du bassin de la rivière Saint-Charles 6
- Le CVRB : 15 ans déjà ! 8
- La biodiversité dans tous ses états 9

LE BULLETIN D'INFORMATION

– Coordination –

Mélissa Auclair

Lily-Pierre Lacerte

– Collaborateurs pour ce numéro –

Mélissa Auclair • Véronique Audet

Annick Boulay • Marie-Pier Dionne

Émilie Dufour • Barbara Genest

Pascal Grenier • Pascal Laliberté

Frédéric Lewis • Julie Molard

Thierry Roussel-Gameau • Alexandre Turgeon

Jérôme Vaillancourt

– Conception graphique –

Corsaire design

info@corsairedesign.com

– Révision linguistique –

Natacha Auclair

– Photographie de la page couverture –

Natasha Genest

– Date de tombée des textes et publicités –

30 novembre 2004

Conseil régional de l'environnement

Région de la Capitale nationale

(CRE-Capitale nationale)

1085 Salaberry, bureau 316

Québec, Qc, G1R 2V7

Téléphone : (418) 524-7113

Télécopieur : (418) 524-4112

Courriel : info@cre-capitale.org

Ce bulletin est reproduit par Corsaire design et le Centre de services en développement durable (CSDD) sur photocopieur numérique Canon et est imprimé sur du papier recyclé de marque Rockland contenant 30 % de fibres post-consommation.

Suite de l'article

« La journée sans voiture : avec ou sans bateau » :

La population pouvait enfin respirer et se balader au milieu de la rue! Les enfants ont dessiné sur les pavés pendant que les autres participants ont pu essayer des vélos électriques, assister au spectacle de Polémil Bazar, voir des démonstrations de monocycles et des expositions de véhicules alternatifs pour ne nommer que cela. L'ambiance était à la fête, un mercredi de surcroît!



Rue Saint-Jean lors de la journée

Une telle activité ne se déroule pas sans créer quelques dérangements. On a cité dans les journaux des problèmes de livraison et des autocars touristiques n'ayant pas pu faire leur tour de ville, mais on a surtout parlé de bouchon de circulation... Pourquoi? Y avait-il autant de trafic une journée où plus de personnes se sont déplacées en vélo, à pied et en autobus? Vous l'aurez sans doute deviné, c'est l'arrivée du *Queen Mary* à Québec, une journée en avance sur son horaire, qui a attiré au centre ville des milliers de personnes venues admirer le splendide bateau de croisière, la plupart en voiture malgré un service de navettes mis gratuitement à la disposition des citoyens par le Réseau de transport de la Capitale. Ce n'est donc pas la fermeture de la rue Saint-Jean à l'intérieur de l'enceinte du Vieux-Québec, en vigueur uniquement entre 10 h et 15 h, qui a été à l'origine du problème de circulation cette journée-là. Il est important de défaire cette rumeur, question de favoriser la tenue d'autres journées sans voiture à Québec.

Ce type de journée permet à la population de se réapproprier la rue et de voir comment serait la vie urbaine s'il y avait moins de place consacrée à l'automobile. De plus, cette journée permet d'essayer de nouveaux modes de transport moins polluants, de se sensibiliser aux changements climatiques, de mieux respirer et d'être les acteurs d'un changement de mentalité.



La rue aux enfants

Rapport du BAPE concernant le prolongement de l'axe du Vallon : réaction de divers groupes environnementaux de la région

Le 2 septembre dernier, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a rendu public son rapport d'enquête et d'audience publique sur le Projet de prolongement de l'axe du Vallon.

Le Groupe de simplicité volontaire de Québec, le Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale nationale, Accès transports viables, Vivre en ville et les AmiEs de la Terre de Québec ont émis les communiqués ci-contre à la suite de la publication du rapport du BAPE.

Alexandre Turgeon, Conseil régional de l'environnement

Pascal Laliberté, Accès transports viables

Jérôme Vaillancourt, Vivre en ville

Émilie Dufour, AmiEs de la Terre de Québec

Rapport du BAPE sur le prolongement de l'autoroute du Vallon : au ministre de l'Environnement de trancher !

Québec, le jeudi 2 septembre 2004 – Accès transports viables, le Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale nationale (CRE), Vivre en Ville et les AmiEs de la Terre de Québec sont plutôt satisfaits des conclusions du rapport du BAPE sur le prolongement de l'autoroute du Vallon. « Le BAPE a donné au ministre de l'Environnement tous les motifs pour qu'il puisse faire une recommandation négative au Conseil des ministres concernant le projet. Évidemment, nous aurions préféré que le BAPE refuse catégoriquement le projet, mais nous considérons que les conditions émises sont autant d'arguments que pourra utiliser le ministre pour rejeter le projet tel que présenté, notamment en ce qui concerne la mise en place de mesures pour réduire l'utilisation de l'automobile et développer le transport collectif », mentionne Alexandre Turgeon, directeur général du Conseil régional de l'environnement.

Selon ces groupes environnementaux, le BAPE est loin d'avoir fait un chèque en blanc à la Ville de Québec et au ministère des Transports pour prolonger cette autoroute. Le rapport du BAPE est clair, notamment en ce qui concerne la question des transports : « [...] la commission est d'avis que le prolongement de l'axe du Vallon atteindrait pleinement les objectifs du promoteur, [...] et serait acceptable dans la mesure où il est accompagné de moyens concrets et efficaces pour réduire l'utilisation de l'automobile ». « Ce que nous dis le BAPE, c'est que le prolongement de du Vallon n'est pas acceptable, à moins de mettre en place préalablement une véritable stratégie favorisant les transports collectifs et alternatifs au détriment de l'automobile et pour l'instant, cette condition est loin d'être remplie à Québec » ajoute M. Turgeon.

« En fait, le BAPE s'est rendu à nos arguments et le répète à plusieurs reprises dans son rapport : à court terme, le prolongement de du Vallon va rendre la circulation plus fluide dans le secteur Lebourgneuf, mais à moyen terme, la congestion sera de retour. Si nous construisons du Vallon sans l'associer à des mesures pour réduire la dépendance des gens à l'automobile, il va toujours y avoir plus d'autos dans ce secteur. Est-ce vraiment ce que nous voulons quand nous connaissons toutes les conséquences sur l'environnement et sur la santé publique que cela implique ? » renchérit Jérôme Vaillancourt, directeur général de Vivre en Ville.

Aujourd'hui, la balle est dans le camp des promoteurs, c'est-à-dire la Ville de Québec et le ministère des Transports. « Si les promoteurs tiennent à prolonger du Vallon tout en respectant les conclusions du rapport du BAPE, ils doivent mettre en place, autant pour le secteur Lebourgneuf que pour l'ensemble de l'agglomération, un véritable plan visant la réduction de la circulation automobile et une augmentation importante de l'utilisation des transports collectifs et alternatifs », souligne Pascal Laliberté, président d'Accès transports viables.

Les recommandations du BAPE sont une occasion de revoir l'ensemble du dossier pour le placer sur de nouvelles bases. Il faut maintenant donner aux transports collectifs les véritables moyens de jouer leur rôle. Par la suite, on évaluera la pertinence de créer un nouvel axe routier dans le secteur. Une chose est certaine, il faut revoir la configuration proposée, car la construction dans Lebourgneuf d'une quasiautoroute où circuleront 40 000 véhicules est incompatible avec un développement durable. Il est temps de faire un choix, l'auto ou les transports viables. Les conclusions du BAPE nous permettent encore de faire ce choix, c'est aux décideurs de saisir cette occasion. 📧

Pascal Grenier
responsable du Groupe de simplicité volontaire de Québec

Le BAPE et l'autoroute du Vallon, un rapport contradictoire et une occasion manquée

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) vient de déposer un rapport bien contradictoire; il donne son accord au prolongement de l'autoroute du Vallon alors qu'il mentionne:

- que le prolongement augmentera la dépendance à l'automobile (malgré le fait que les objectifs avoués du BAPE et de tous les acteurs régionaux et nationaux sont de la réduire en mettant la priorité sur les transports collectifs);
- que les problèmes de transport du secteur touché ne seront pas « réglés », considérant l'accroissement prévu de la demande en transport par les développements prévus.

De plus, la présentation du rapport est bien symptomatique de la vision des acteurs gouvernementaux en environnement, puisque des considérations plutôt locales et d'importance fort limitée (rivière Duberger, parc de l'Escarpement, climat sonore, etc.) sont classées parmi les préoccupations environnementales, alors que la question de fond, soit l'étalement urbain et ses conséquences majeures, lesquelles auraient dû constituer le cœur de la préoccupation environnementale, est traitée dans une autre section et avec beaucoup moins d'importance.

De plus, la solution proposée par le BAPE pour contrer l'étalement urbain, soit de relayer la question aux plans directeurs de la Ville de Québec et de la Communauté Métropolitaine de Québec, donc en grande partie au niveau politique, rend les résultats bien aléatoires. L'expérience a démontré que lorsque l'on crée un axe de transport, presque invariablement, des développements suivent, car les pressions des promoteurs et du public deviennent « irrésistibles » pour les politiciens et les administrations.

Malgré son nom, le BAPE a donc manqué une belle occasion de se positionner sans équivoque du côté de l'environnement en refusant ce projet. Ainsi, il aurait envoyé un message clair aux décideurs et à toute la population, à savoir que « le laxisme environnemental » a assez duré et que l'heure est aux décisions plus engagées pour des préoccupations à long terme pour tous.

En définitive, on a mobilisé toute une population, brassé une tonne de paperasse, dépensé de rares et précieuses ressources financières en environnement pour accoucher d'une souris... ☹



OU L'ESPRIT D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'ERE DES VIDANGES !

Marie-Pier Dionne et Barbara Genest
Québec'ERE

Pour l'an 2008, le ministère de l'Environnement du Québec vise à mettre en valeur plus de 65 % des 7,1 millions de tonnes de matières résiduelles pouvant être valorisées annuellement. Pour faciliter l'atteinte de cet objectif par les municipalités, Québec'ERE propose son produit La grande exposition – Les idées ALLANT vert, un outil dynamique et efficace pour promouvoir une saine gestion des matières résiduelles auprès des citoyens.

La grande exposition – Les idées ALLANT vert présente, de manière originale et interactive, la problématique de la gestion des matières résiduelles, qui correspond sommairement à réduire à la source, à réutiliser et à récupérer les déchets avant de les valoriser et de les éliminer. Cette exposition vise la diffusion des connaissances et des pratiques respectueuses du développement durable afin de favoriser des changements de comportements dans les modes de consommation des citoyens du Québec et de les inciter à préserver la richesse de leur patrimoine naturel qu'est l'environnement.

Ainsi, Québec'ERE vous propose une façon de faire différente qui vous est présentée par les ambassadeurs les plus influents: les jeunes. En animant les kiosques de la grande exposition, ils informent, sensibilisent et éduquent les autres élèves et les enseignants de leur école ainsi que ceux des écoles avoisinantes, leurs parents, leurs amis et les citoyens aux enjeux de la gestion des matières résiduelles.

Les thèmes traités vont des problèmes environnementaux reliés à la production de déchets au recyclage du plastique, du métal et du verre, en passant par le compostage, les déchets dangereux et les différentes façons de se départir d'un déchet.

Cette activité « clé en main » est coordonnée par l'équipe professionnelle et dynamique de Québec'ERE qui, pour la tenue de l'activité, fournit aux jeunes du matériel d'une valeur de 35 000\$. En plus d'informer vos citoyens, vous donnerez la chance aux jeunes d'une classe de 5^e ou 6^e année du primaire de vivre une expérience formatrice et valorisante qui les incitera à devenir des citoyens plus responsables.

Dernièrement, la Société de gestion des matières résiduelles du Val Saint-François, en Estrie, a mandaté Québec'ERE et a ainsi offert à trois écoles de sa région La grande exposition – Les idées ALLANT vert. Pour le conseiller en environnement de cette société, monsieur Martin Lemieux, cette initiative de très grande qualité s'inscrit parfaitement dans leur objectif de réduire de 60 % le volume de leur sac vert. Pour monsieur Lemieux, Québec'ERE est composé d'une équipe professionnelle remarquable et la grande exposition est un moyen de sensibilisation incontournable pour les communautés. ☺



École L'Arc-en-Ciel de Saint-François-Xavier-de-Brompton, le 20 mai 2004.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec l'équipe de Québec'ERE, qui se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions. Sans frais 1.877.641.6661 ou qcere@mediom.qc.ca

SANI GESTION




DEPUIS 1962

- BACS ROULANTS
- CONTENANTS COMMERCIAUX
- MINI-CONTENANTS POUR RÉNOVATIONS ET POUR RÉFECTION DE TOITURE
- CONTENANTS POUR DÉBRIS DE CONSTRUCTION
- COMPACTEURS
- CUELLETTE • TRANSPORT • DISPOSITION
- ENFOUSSEMENT SANITAIRE
- RECYCLAGE

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL
PRIX COMPÉTITIFS • SERVICE SUPÉRIEUR

872-8061

3383, boul. de la Chaudière, Ste-Foy G1X 4B8

MATIÈRES RÉSIDUELLES

État général des cours d'eau du bassin versant de la rivière Saint-Charles

Frédéric Lewis

Conseil de bassin de la rivière Saint-Charles

Depuis deux ans, l'équipe du Conseil de bassin de la rivière Saint-Charles a parcouru près de cinq cents kilomètres de rivières afin d'obtenir le pouls d'un réseau d'artères qui irrigue un territoire de cinq cent cinquante kilomètres chevauchant la ville de Québec et la MRC de la Jacques-Cartier. Les résultats bruts d'une première évaluation vous sont ici sommairement présentés.

L'organisme

Le Conseil de bassin de la rivière Saint-Charles (CBRSC) est un organisme à but non lucratif dont la principale mission est d'assurer la concertation, à l'échelle du bassin versant, des usagers et des gestionnaires et ainsi de veiller à la pérennité de la ressource eau et de ses usages par le biais d'une gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV).

Un indice de qualité

Les indices de qualité du milieu permettent d'établir un état de référence afin de suivre l'évolution d'un milieu à la suite d'une perturbation ou d'une réhabilitation. L'un de ces indices, le SVAP¹, modèle conçu par le United States Department of Agriculture (USDA), a été modifié pour une application locale, dont la particularité est qu'elle est fondée sur le cadre écologique de référence du bassin versant de la rivière Saint-Charles, conçu par le ministère de l'Environnement en 1997. Cette méthode permet de définir des segments homogènes de cours d'eau, auxquels sont attribuées des notes. La carte ci-contre présente l'évaluation globale des cours d'eau principaux. On constate que les cours d'eau du bas du bassin sont plus dégradés que les cours d'eau de tête. Ce n'est pas une surprise puisque qu'on y retrouve la majorité des infrastructures associées au développement. L'équipe du CBRSC raffine actuellement l'approche à l'aide d'outils statistiques afin de rendre disponible un diagnostic plus précis.



© David Wiens

Éléments considérés

Une quinzaine d'éléments sont considérés par l'évaluation, qui utilise plusieurs critères pour chacun. Ils se retrouvent ici résumés en quatre grandes catégories.

La condition du chenal

Son évaluation repose sur la présence de structures qui restreignent le cours d'eau et empêchent son accès à la plaine d'épandage et sur les indices des conséquences d'un tel harnachement (dépôts excessifs, érosion du lit).

Apparence de l'eau et richesse en nutriments

L'apparence s'évalue à la clarté, à la couleur et à l'odeur. La présence de déjections ou d'animaux qui souillent les cours d'eau est évidemment néfaste. La richesse de l'eau est indiquée par l'abondance de certains végétaux aquatiques, entre autres des algues filamenteuses (voir photo) et des algues microscopiques qui causent une coloration verdâtre.

Végétation riveraine et stabilité des berges

La bande de végétation riveraine, telle une passoire, filtre les particules et absorbe l'excès de nutriments avant qu'ils n'atteignent le cours d'eau. Les frondaisons des arbres, elles, semblables aux parasols des terrasses, réduisent l'ensoleillement, ce qui conserve dans l'eau le précieux oxygène. La largeur couverte est le principal critère d'efficacité. La fréquence élevée de chutes d'arbres dont les fûts sont droits est un indice d'instabilité alors que des fûts courbés indiquent une érosion lente permettant une compensation durant la croissance.



Le Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale nationale remercie la Ville de Québec pour sa contribution à cette publication.



© David Viens

Habitats et diversité biologique

Une diversité d'habitats est nécessaire au support de la diversité biologique, élément majeur de l'état de santé global de l'environnement. L'aspect qualitatif des habitats est important, notamment pour les salmonidés, poissons sensibles aux dégradations. La présence d'obstacles pour la faune est notée, car généralement défavorable.

Les indices environnementaux et la gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV)

La réalisation d'un portrait global de l'état de santé du réseau hydrologique implique une connaissance minimale des conditions des corridors riverains. Par ailleurs, le suivi de l'état du milieu et des ressources en eau consiste notamment à établir la définition d'un état de référence afin de fournir les données de base pour la comparaison et l'évaluation des actions posées sur le terrain. Il existe de nombreuses méthodes d'évaluation des corridors riverains générant des indices de qualité du milieu. Elles sont standardisées pour de les rendre objectives et quantitatives. Elles offrent un fort potentiel comparatif spatial et temporel et sont un outil de gestion environnementale incontournable. Certaines sont très faciles à mettre en application et, bien qu'exigeant temps et efforts de terrain, elles engagent peu de frais. Ces caractéristiques en font un excellent outil qui s'intègre facilement dans le cycle de GIEBV. Il est à souhaiter que l'idée fasse son chemin.

¹ SVAP: Acronyme anglais signifiant « Protocole d'évaluation visuelle des cours d'eau »



Atelier de réusinage de cartouches

2800, rue Jean Perrin, suite 315

Québec (Québec), G2C 1T3

Téléphone: (418) 845-4114

Télexcopieur: (418) 845-1849

Courriel: arc@qbc.clic.net

Le CVRB : 15 ans déjà!

Annick Boulay, agente de communication
Thierry Roussel-Garneau, stagiaire

Les anniversaires sont souvent l'occasion parfaite pour faire le bilan de ses réalisations. Le Comité de valorisation de la rivière Beauport (CVRB) n'y échappe pas et force est de constater que l'organisme a su, au fil du temps, user d'imagination afin de créer des projets qui ont rassemblé la communauté. D'organisme destiné à promouvoir, mettre en valeur et conserver une rivière méconnue, le CVRB a développé des programmes d'éducation relative à l'environnement adaptés aux jeunes de la grande région de Québec, a mis en œuvre et gère quatre projets de surveillance écologique pour les élèves du primaire et du secondaire, disponibles pour l'ensemble de la province, en plus d'entreprendre de grands travaux d'aménagement sur la rivière Beauport.

Sentier pédestre

Toujours dans le but de permettre l'accès aux merveilles qu'offre le site de la rivière Beauport au plus grand nombre de personnes, le CVRB poursuit l'aménagement d'un sentier pédestre situé au nord de l'autoroute Félix-Leclerc. Réalisé dans le cadre du Chantier urbain de la Ville de Québec, ce projet, qui en est à sa deuxième phase de développement, longe la portion de la rivière qui s'étend de la rue Clemenceau à la rue Saint-Joseph. Sillonnant les berges de ce lieu enchanteur, le sentier révèle des richesses jusqu'à ce jour encore ignorées. Le sentier offrira aux visiteurs un jardin d'oiseaux, un sentier de 2,5 km, des panneaux d'interprétation et la possibilité de contempler toutes les beautés d'une faune et d'une flore dissimulées en plein cœur de la ville.



Aménagement du sentier pédestre



Pêche à la senne



Identification de poissons

les élèves à vérifier certains paramètres biologiques importants pour l'habitat du poisson (vitesse du courant, érosion, couverture végétale aérienne, etc.) par diverses méthodes d'observation sur le terrain adaptées à leur niveau d'enseignement. Par la suite, les jeunes sont invités à réaliser une activité de pêche afin de découvrir ou de mieux connaître les poissons qui occupent l'habitat qu'ils étudient. Enfin, le dernier volet de ce projet prévoit la réalisation d'une action concrète visant à protéger l'habitat du poisson ou à sensibiliser la population.

Tourné vers l'avenir

En mai dernier, le CVRB a été honoré lors du gala des Phénix de l'Environnement 2004, en remportant la palme dans la catégorie *Individu ou organisme ayant réalisé un programme de sensibilisation publique* pour le projet *J'Adopte un cours d'eau*. En juin, l'organisme s'est vu remettre le prix de reconnaissance pour un organisme à but non lucratif par le *Comité Québec, Ville en Santé* de l'arrondissement Beauport. Ces deux reconnaissances de prestige viennent souligner les efforts soutenus des administrateurs et de l'équipe du CVRB dans la mise en place et la réalisation de divers projets en environnement. Fort de ces honneurs, le Comité va continuer sur sa lancée en poursuivant son implication dans la communauté et en réalisant divers projets en environnement, en éducation et en aménagement. Surveillez nos diverses actions sur notre site Internet au www.cvrbc.qc.ca.

Surveillance écologique

Déjà reconnu pour la qualité des projets *À la Découverte de ma Rivière*, *Opération Puits* et *J'Adopte un cours d'eau*, qui amènent les jeunes de toutes les régions du Québec à s'impliquer dans la surveillance écologique des eaux douces de surface ou souterraine, le CVRB lancera sous peu son projet *Attention à l'habitat du poisson!*

En phase pilote depuis un an, ce projet amène les jeunes du secondaire à étudier l'habitat du poisson par l'observation d'un cours d'eau local. Le premier volet de ce projet amène

La biodiversité dans tous ses états

Véronique Audet et Julie Molard
Association forestière Québec métropolitain

La biodiversité correspond à l'ensemble de tout ce qui est vivant sur la Terre. C'est un peu comme si l'on faisait le catalogue de tous les êtres vivants et de leurs habitats tout en essayant de comprendre la dynamique qui les unit. Cette notion peut sembler complexe. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'Association forestière Québec métropolitain (AFQM) a créé un nouveau guide pédagogique intitulé La biodiversité dans tous ses états. On y retrouve toutes sortes d'activités éducatives et amusantes afin d'aider les jeunes du primaire à se familiariser avec la biodiversité et à mieux la comprendre. Ce guide pédagogique, réalisé par l'AFQM en collaboration avec Québec'ERE, offre un choix de quatre activités différentes pour chacun des trois cycles du primaire, pour un total de douze activités.

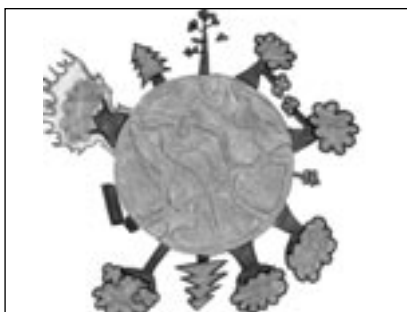
Selon leur niveau scolaire, les élèves pourront s'aventurer sur la piste des animaux, sur la piste des arbres ou sur la piste des habitats de la forêt. Ils pourront découvrir, entre autres, les indices de présence des animaux, les différents regroupements d'animaux et les liens qui les unissent, l'identification de certains arbres, la photosynthèse, les causes naturelles et humaines qui influencent la vie d'un arbre, les habitats d'un arbre, les habitats à protéger et les besoins en habitat des animaux de la forêt. Un jeu de cartes, une histoire qui tisse des liens, un jeu-questionnaire et la création d'une affiche scientifique sont quelques uns des moyens utilisés pour aborder les différents thèmes.

Afin de faire vivre cette expérience d'animation et d'inaugurer le guide, un concours de dessins, sur le thème de la biodiversité, a été organisé auprès de l'ensemble des écoles primaires de la grande région de Québec ainsi que dans les MRC de Bellechasse et de Lotbinière. Les dessins gagnants sont disponibles sur notre site Internet au www.afqm.org.

Chacun de nous profite des ressources naturelles dans son quotidien, d'où l'importance de choisir chacun de nos gestes et chacune de nos actions avec sagesse en vue de protéger la biodiversité. Nous proposons donc ce guide aux professeurs du primaire afin que leurs élèves découvrent les trésors cachés de la biodiversité!

Ce guide pédagogique a été réalisé grâce au soutien financier du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs et du ministère de l'Environnement.

Voici quelques chefs-d'œuvre des écoles gagnantes :



1^{er} prix: un forfait de six animations – école Notre-Dame (Duberger) Alexandre Lavoie, 6^e année



2^e prix: un forfait de quatre animations – école la Ruche-de-Lanaudière (Duberger) Jonathan Lacasse, 6^e année



3^e prix: un forfait de trois animations – école des Petits-Cheminots Rebecca Verret et Marie-Christine Paré, 1^{re} année



4^e prix: un forfait de deux animations – école Saint-Louis (Saint-Philémon) Nahomie Martineau, 3^e année A

Guide pédagogique

Le guide est disponible au coût de 5 \$ l'unité (+ frais d'envoi et de manutention).

Service d'animation

L'AFQM vous propose de faire appel à son service d'animation dynamique et personnalisé pour animer les activités proposées dans ce guide! N'hésitez pas à nous contacter au (418) 647-0909 ou afqm@mediom.qc.ca



La Caisse populaire Saint-Dominique à accordé une subvention de 10 000 \$ au Centre de l'environnement pour le projet de Maison de la Culture et de l'environnement de Salaberry. Au nom des groupes environnementaux et culturels partenaires de ce projet, nous souhaitons remercier la Caisse populaire Saint-Dominique pour son soutien à cet important projet et à la communauté.

Sur la photo, de gauche à droite : Mme Hélène Drouin, directrice générale de la Caisse, M. Alexandre Turgeon du Centre de l'environnement, M. Sylvain Tremblay du Centre de service en développement durable, M. Paul Prémont, président du Conseil d'administration de la Caisse et M. Roger Ricard, membre du Conseil d'administration et président du Comité d'implication sociale de la Caisse.

Enfin disponible!

La Trousse d'actions «Vers des collectivités viables®»

Outil complet de promotion et d'éducation, la *Trousse d'action Vers des collectivités viables®* offre un contenu des plus diversifié afin d'associer étroitement l'aménagement et la planification du territoire aux principes du développement durable. La Trousse se compose du guide *Vers des collectivités viables®*, des documents de référence, d'une courte série vidéo et d'un cédérom. Le guide vulgarise les initiatives et exemples pertinents classés selon divers thèmes et propose une démarche pédagogique en vue d'atteindre un développement durable. Il offre les outils pour l'application de cas concrets et propose une foule d'informations complémentaires. Éventuellement, un site Internet permettra d'actualiser le guide et de maintenir à jour l'analyse des initiatives en évolution. La série de deux vidéos vulgarise les enjeux économiques, sociaux, environnementaux et climatiques liés au modèle d'aménagement traditionnel. Elle présente des solutions aux problématiques des agglomérations, des villes et des quartiers par l'exposition de cas concrets. Elle expose clairement le concept de collectivité viable et ses avantages. Le cédérom intègre l'ensemble des informations de la Trousse et rend l'information plus conviviale par son visuel attrayant et son caractère interactif.



Pour commander

D'une valeur de 1 500 \$, cet ouvrage exceptionnel vous est offert à 460 \$*.
Communiquez avec nous au
522-0011 ou au **1-888-622-0011**
info@vivreenville.org

* Avec ce forfait, vous adhérez à Vivre en Ville où renouvelez votre cotisation pour 4 ans. Si vous refusez ce forfait, le prix de détail de la Trousse s'élève à 500 \$.

Formations à venir

Afin de permettre aux intervenants du milieu de l'environnement de développer leurs compétences et d'obtenir les outils nécessaires pour mieux gérer leur organisme et bénéficier adéquatement du soutien des bénévoles, le Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale nationale organise et offre **gratuitement** quatre formations différentes :

Pour mieux recruter, sélectionner et accueillir les bénévoles au sein d'un organisme

L'acquisition de connaissances sur le bénévolat, la détermination des besoins et du profil des bénévoles recherchés, le choix des sources et des moyens de recrutement, la sélection, les moyens permettant un bon accueil des bénévoles au sein de l'organisme.

Pour mieux consolider l'engagement et la satisfaction des bénévoles

Rappel de notions portant sur la motivation, la mobilisation et les besoins théoriques des bénévoles; attentes principales constatées chez les bénévoles et suggestions de réponses à celles-ci par un ensemble de moyens d'action.

Relation avec les médias

Les conférences de presse, les communiqués, les relations avec les médias et les journalistes, le fonctionnement des médias.

Planification stratégique

Intégration des principales composantes de la planification stratégique dont le portrait de la situation, l'analyse des environnements interne et externe, la vision stratégique, le choix des stratégies et l'élaboration d'un plan d'action.

Ces formations s'adressent aux administrateurs, aux bénévoles et aux employés des organismes oeuvrant, de près ou de loin, dans le domaine de l'environnement. Elles seront offertes par des formateurs du Centre d'action bénévole de Québec inc.

— Les dates des formations seront connues prochainement. —

Si vous êtes intéressés, contactez Mélissa Auclair, chargée de développement et des dossiers environnementaux, au (418) 524-7113 ou à l'adresse suivante : info@cre-capitale.org.



Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par le biais du ministère de Patrimoine canadien.

Canada



Pour que *l'héritage* suive les *générations*

La contribution de Papiers Stadacona à la vitalité régionale est impressionnante. Depuis plus de 75 ans, elle anime la vie économique de la région, tout en maintenant une politique de développement durable.

Papiers Stadacona est un chef de file dans la fabrication de papier journal, de papier annuaire ainsi que de carton à partir de matières recyclées.



Services de révision linguistique

Pour information, contactez-nous :
1085, avenue de Salaberry,
bureau 313

Téléphone : 522-0011 (ou 261-6843)
NATACHA AUCLAIR, poste 232
(n.auclair@vivreenville.org)

Caroline Brodeur, poste 226
(caroline.brodeur@vivreenville.org)



Corsaire
DESIGN

Concepteur officiel du
Bulletin d'information
du CRE-Capitale nationale

Tél. : 418.525.7707
Télec. : 418.524.4112
@ : info@corsairedesign.com



Qu'est-ce que le CRE-Capitale nationale ?

Le Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale nationale (CRE-Capitale nationale) est un organisme à but non lucratif créé en 1989.

Il regroupe des organismes, des associations, des institutions, des entreprises et des individus ayant à cœur la promotion du développement durable et la défense des droits collectifs pour un environnement de qualité. Ses actions se concentrent particulièrement dans la région administrative 03.

Sa mission première consiste à promouvoir l'insertion des valeurs associées à l'environnement le développement durable et la gestion

intégrée des ressources auprès de la population et des décideurs.

Sa stratégie privilégie la concertation régionale, les actions de sensibilisation, les projets concrets avec les intervenants du milieu et la conception d'instruments de diffusion. Il œuvre principalement dans les dossiers touchant l'aménagement du territoire, les matières résiduelles, l'eau, le transport, les milieux naturels et l'éducation relative à l'environnement.

Le CRE-Capitale nationale mise également sur la diffusion de l'information et sur le dynamisme de ses membres pour faire de l'environnement une priorité régionale.

Organismes environnementaux à but non-lucratif

Accès transports viables • AmiEs de la Terre de Québec • Association de lutte contre l'Ambrosia (ALCA) • Association forestière Québec métropolitain (AFQM) • Association pour la protection de l'environnement du lac Nairne inc. • Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles (APEL) • Association pour la sauvegarde de la Baie de Beauport (ASBB) • Boîte à science • Comité de l'environnement de la Côte-de-Beaupré • Comité de valorisation de la rivière Beauport (CVRB) • Conseil de bassin de la rivière Montmorency (CBRM) • Concertation recyclage Québec • Conservation Faune • Aquatique Québec inc. • Corporation d'actions et de gestion environnementale de Québec (CAGEQ) • Corporation d'aménagement et de la protection de la Sainte-Anne (CAPSA) • Corporation de restauration de la Jacques-Cartier • ENvironnement JEUnesse (ENJEU) • Explos-Nature • Fédération québécoise du saumon atlantique • Fondation en environnement et développement durable de la région de la Capitale nationale • Groupe de recherche appliquée en macro écologie (GRAME) • Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM) • L'Association pour la protection de l'environnement du Lac Saint-Charles (APEL) • L'Atelier d'aménagement, d'urbanisme et d'environnement • Les AmiEs de la Terre de Québec • Les Amis-es de la Vallée du Saint-Laurent • Québec'ERE • Société d'aménagement et de conservation des lacs Long et Montauban (SACLLM) • Société Provancher d'histoire naturelle du Canada • Table de concertation en environnement de Portneuf • Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) • Univert Laval • Vivre en Ville : Le regroupement québécois pour le développement urbain, rural et villageois viable

Autres organismes

Action des citoyens pour le maintien de la qualité de la vie à Québec (ACQVQ) • Agence des forêts privées de Québec 03 • ALCOA – Aluminerie Deschambault • ARC – Atelier de réusinage de cartouches • Armée du Salut • Association des biologistes du Québec (ABQ) • Association des étudiantes et étudiants de l'Université Laval inscrits aux études supérieures inc. (AELIÉS) • Association des étudiants du Cégep F.-X.-Gardeau (Front Vert) • Association des gestionnaires de territoires fauniques (AGTF) • Ateliers à la terre (Centre Jacques-Cartier) • Auberge du Mont Saint-Sacrement • Bouquinerie Trait d'union • BPHenvironnement • BPR Groupe-conseil • Carrefour Tiers-Monde • Centrale des syndicats du Québec • Centre de services en développement durable (CSDD) • Communauté métropolitaine de Québec • Confédération des associations d'étudiants et d'étudiantes de l'Université Laval (CADEUL) • Conférence régionale des élus (CRÉ) • Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) • Corsaire design • École secondaire Neufchâtel • Fédération de l'UPA de la Rive-Nord • Groupe recherche Focus Inc. • La Commode, frêpes et trouvaillies • Municipalité de Lac-Beauport • Municipalité régionale de comté de Charlevoix • Municipalité régionale de comté de La Côte-de-Beaupré • Option Métal Recyclé du Québec • Papiers Stadacona • Parc national de la Jacques-Cartier • Récupération de matériaux de construction de la Capitale nationale (RMCCN) • Recyclage Vanier • Ressourcerie de Lac-Saint-Charles • Roche Ltée, Groupe-Conseil • Sani-Gestion-Onyx • Société des amis du Jardin Van den Hende • Symbiose Consultants Inc. • Teconsult Inc. • Transfert environnement • Viabilys informatique • Ville de Québec

Si le nom de votre organisme ou votre nom n'est pas sur cette liste, contactez-nous!

Oui, je deviens membre du CRE-Capitale nationale !

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Organisme à but non lucratif (OBNL) | <input type="checkbox"/> 1 AN (20,00 \$) | <input type="checkbox"/> 3 ANS (50,00 \$) |
| <input type="checkbox"/> Membre individuel | <input type="checkbox"/> 1 AN (10,00 \$) | <input type="checkbox"/> 3 ANS (25,00 \$) |
| <input type="checkbox"/> Autre (entreprises, municipalités, OBL, instit...) | <input type="checkbox"/> 1 AN (75,00 \$) | <input type="checkbox"/> 3 ANS (180,00 \$) |
| <input type="checkbox"/> Bulletin (gratuit pour les membres) | <input type="checkbox"/> 10,00 \$ PAR ANNÉE | |

NOM DE L'ORGANISME	NOM DU REPRÉSENTANT
ADRESSE	
CODE POSTAL	
NO TÉLÉPHONE	NO TÉLÉCOPIEUR
COURRIEL	
PAIEMENT :	
<input type="checkbox"/> Chèque joint	<input type="checkbox"/> Argent
<input type="checkbox"/> VISA	<input type="checkbox"/> MASTERCARD
Numéro de carte : _____ Date d'expiration : _____	

Prière de libeller votre chèque à l'ordre de

Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale nationale (CRE-Capitale nationale)

1085, avenue Salaberry, bureau 316, Québec, (Québec), G1R 2V7 • www.cre-capitale.org
Téléphone : (418) 524-7113 • Télécopieur : (418) 524-4112 • Courriel : info@cre-capitale.org